



BILAN DE LA CONCERTATION « Votre été en Métropole ! »

Du 5 juillet au 15 septembre 2019

Suite à la concertation des habitants/usagers/citoyens, la MEL a réalisé une synthèse des grandes tendances d'expression et des sujets principaux.

Les propositions ont été analysées et ont notamment fait l'objet d'une restitution lors du temps fort « [Et si on se MELait de l'été](#) » organisé le 3 décembre 2019 par la Métropole Européenne de Lille.

La production d'un bilan de la concertation est un engagement pris par la MEL dans sa [Charte de la participation citoyenne](#) : à l'issue des processus de concertation il s'agit de mettre en perspective les réponses apportées par la MEL dans ses choix politiques et techniques effectués, au regard des propositions citoyennes recueillies.

LES ETAPES DE LA CONCERTATION

2019

2020

- 5 juillet au 15 septembre 2019 : **Concertation** numérique et **dispositif** "Interpellation Citoyenne Estivale" en présentiel déployé sur 5 communes du territoire métropolitain
- 16 septembre au 22 novembre 2019 : **Analyse** des résultats puis **diffusion** au grand public du rapport d'analyse de la concertation sur la plateforme citoyenne
- 3 décembre 2019 : **Organisation** du temps fort "Et si on se MELait de l'été ?" à la Gare Saint-Sauveur (Lille), la concertation a fait l'objet d'une présentation lors de l'événement
- Juillet 2020 : **Diffusion** de la synthèse du temps fort "Et si on se MELait de l'été ?" sur le site internet de la MEL
- 4 août au 4 septembre 2020 : **Rédaction** et diffusion du bilan de la concertation sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL

Contact :

Service Citoyenneté et Jeunesse de la Métropole Européenne de Lille
participationcitoyenne@lillemetropole.fr

OBJET DE LA CONCERTATION

En 2015, [la Métropole Européenne de Lille](#) s'est dotée d'une stratégie en matière de politique des temps, mise en œuvre par le Bureau des temps.

Mener une politique temporelle c'est contribuer à améliorer l'articulation des temps de vie des citoyens (temps social, professionnel, de loisirs, d'étude,...) en mettant en place des actions pour structurer les rythmes du territoire (décalage des horaires de travail, services de conciergerie, optimisation des horaires d'ouvertures des administrations,...).

L'organisation d'événements annuels est prévue dans la feuille de route du Bureau des temps, afin de sensibiliser élus, agents, acteurs du territoire et grand public aux problématiques temporelles et ainsi faire progresser la prise en compte de cette variable dans les projets métropolitains.

Depuis 2019, le thème retenu est celui de l'été, qui présente des particularités par rapport aux autres saisons: jours plus longs, augmentation des températures, fermeture de services ou réduction des horaires d'ouverture, accroissement du temps libre.

D'autres usages prennent place (organisation du temps libre, du travail, vie dans les espaces publics, etc.) et font de l'été un marqueur temporel. L'été peut également être un révélateur d'inégalités dans l'accès aux loisirs et aux vacances.

Afin, d'une part, de préparer le temps fort consacré à l'été réalisé en décembre 2019, et, d'autre part, alimenter le diagnostic de l'été effectué par le « Bureau des Temps » de la Mel, celui-ci a souhaité mener une concertation pour susciter l'expression des citoyens sur les enjeux liés à l'été en métropole. Les propositions ont été analysées pour alimenter la feuille de route du service [« Bureau des Temps »](#).

Toutes les contributions sont recensées et portées à la connaissance des services. C'est un outil d'aide à la réflexion des services et des élus de la MEL.

LES MODALITES DE CONCERTATION

Une concertation numérique sur la plateforme de participation citoyenne, complétée par des saisies en présentiel, et le déploiement d'un dispositif « I.C.E : Interpellation Citoyenne Estivale » du 05 juillet au 15 septembre 2019 avec les modalités suivantes :

- Une page web dédiée,
- Une enquête en ligne à choix multiples pour cibler les enjeux et définir des orientations,
- Une cartographie interactive pour spatialiser des contributions,
- Un module de contribution libre permettant le recueil des idées/attentes concernant l'été en métropole,
- Huit « I.C.E : Interpellations.Citoyennes.Estivales » pour recueillir les contributions directement sur l'espace public
- 60 heures de passation de l'enquête de la concertation dans 15 lieux de la métropole afin d'être en proximité avec les habitants/usagers/citoyens.

Un temps fort « Et si on se MELait de l'été ? », lors duquel les principaux résultats de la concertation furent présentés.

Une campagne de communication a été déployée :

- E-mailing pour mobiliser la communication des partenaires,
- E-mailing via la newsletter « Participation Citoyenne »,
- insertion presse dans la « Voix du Nord »,
- Communication web et réseaux sociaux MEL,
- Street-Concertation durant les mois de Juillet et Août,
- Affichage et distribution de flyers au sein des communes du territoire métropolitain.

Le [Conseil de développement de la MEL](#) a également présenté des pistes d'amélioration pour une meilleure prise en compte de l'été dans les politiques métropolitaines. Sa contribution a été détaillée lors du temps fort "Et si on se MELait de l'été" le 3 décembre 2019.

CHIFFRES CLES

- **282** réponses au questionnaire de la concertation
- **1** cartographie interactive (#Où sont vos lieux préférés pour un été en Métropole ?) – **47** propositions
- **1** module de contribution libre (#Vos idées pour un été en Métropole ?) – **53** propositions
- **8** I.C.E « Interpellations.Citoyennes.Estivales » dans **5** communes du territoire métropolitain
- **15** lieux en métropole ont été sélectionnés pour opérer des saisies en présentiel
- Plus de **95 habitants/usagers/citoyens** rencontrés

SYNTHESE DES PROPOSITIONS ET REPONSES DE LA MEL

Concernant les propositions dominantes par thématiques

VOUS NOUS AVEZ DIT

Espace public et aménagement :

- Installer des points de rafraîchissement et d'ombrage (miroirs d'eau, fontaines, brumisateurs, piscines de plein air, mobilier urbain temporaire)
- Valoriser et développer les espaces verts : apporter l'eau et la nature en ville
- Aménager des espaces pour la détente : plages éphémères, voirie fermée à la circulation automobile, guinguettes temporaires, aires de jeux pour enfants

Mobilité et transport :

- Aménager des pistes cyclables
- Informer sur les itinéraires pédestres
- Proposer un pass saisonnier/familial ou la gratuité des transports en commun
- Promouvoir l'accessibilité en mode doux et en transports en commun (y compris par des navettes fluviales) vers les parcs

Evénementiel :

- Organiser des tournois sportifs, développer le sport dans la rue
- Investir l'espace public en proposant des événements de plein air (tournois sportifs, cinéma, concerts, danse, etc.)
- Organiser un festival culturel de grande ampleur
- Organiser des sorties "nature", avec prêt de vélos, randonnées, sorties guidées, courses d'orientation
- Favoriser les activités aquatiques

Temps :

- Adapter les horaires des équipements (ouverture plus tardive des piscines, des parcs, des musées, des commerces),
- Proposer des marchés nocturnes

Communication et tourisme :

- Editer un agenda de l'été de la MEL (papier et/ou électronique)
- Créer un atlas métropolitain des espaces verts
- Cartographier les lieux de fraîcheur

Jeunesse :

- Impliquer la jeunesse dans des actions pour le bien commun (animations pédagogiques, entretien des espaces, bénévolat, participation au monde associatif...)
- Leur faire découvrir le monde du travail : mieux mettre en relation les jeunes avec le monde du travail, favoriser l'accès des jeunes aux secteurs d'activité souffrant de pénurie de main d'œuvre en période estivale
- Développer le SummerPass

Concernant les enseignements majeurs issus de la concertation dématérialisée :

- **53** contributions ont été recueillies pour le module de contribution libre « Vos idées pour un été en Métropole ? » Nombre d'entre elles suggéré le maintien des horaires d'ouverture des services privés et publics au cours de l'été. De plus la « possibilité de permettre un usage éphémère et innovant de l'espace » a été énoncée afin de « favoriser la rencontre entre les citoyens tout en sensibilisant le public que la préservation du cadre de vie » (*Source : Rapport de l'analyse de la concertation « Votre été en Métropole ! »*)
- **69 %** des contributeurs estiment qu'il y a assez d'activités proposées dans la métropole pendant l'été
- **6,65/10** c'est la note recueillie à la question « Donnez votre score de l'été en métropole »
- A la question « **Selon vous, que manque-t-il l'été dans la métropole ?** », « les contributions recueillies témoignent d'un intérêt pour l'implantation d'équipements (en lien avec l'eau, la fraîcheur, l'ombrage) sur l'espace public. De plus, permettre la pratique d'usages temporaires au cours de l'été est énoncée » (*Source : Rapport de l'analyse de la concertation « Votre été en Métropole ! »*)
- **25 %** des contributeurs estiment que les ouvertures des équipements sportifs correspondent à leurs attentes

>> RÉPONSE DE LA MEL AUX ATTENTES DES HABITANTS/USAGERS/CITOYENS SUR L'ÉTÉ DANS LA METROPOLE

Les propositions et attentes, exprimées par les différents publics rencontrés, dégagent plusieurs axes :

- Un **accès à l'extérieur plus agréable et une ville plus adaptée aux épisodes récurrents de chaleur** : lutte contre les îlots de chaleur, présence accentuée de nature en ville, accès favorisé à l'eau, actions en faveur des modes doux (vélos, marche) ;
- Une **programmation culturelle et événementielle plus large**, vecteur possible de lien social et intergénérationnel : besoin exprimé d'événements fédérateurs et rassembleurs, avec une meilleure communication sur l'offre existante ;
- Une **meilleure accessibilité horaire et géographique** des services à la population : optimisation des horaires d'ouverture des services publics et privés, développement de l'offre en transports en commun vers les parcs.

ET APRES ?

Pour répondre aux attentes exprimées, le Bureau des temps a engagé 2 démarches d'expérimentation :

- **Du mobilier urbain temporaire pour l'été, source de fraîcheur et d'ombrage, objet d'un POC « Proofs of Concept » dans le cadre de [Lille Capitale Mondiale du Design 2020](#)**

Ce mobilier sera testé dans 4 typologies d'espaces publics entre juin et septembre 2021 suivant une méthodologie d'**évaluation participative**.

Ce projet est mené en collaboration avec différents services et directions de la MEL (« Evaluation des politiques publiques », les services des « Espaces Naturels Métropolitains », les directions « Transitions, Energie, Climat » et « Espaces publics et voiries » ainsi que les équipes « Bords de Deûle 2040 »).

- L'optimisation des **horaires d'ouverture des piscines**, avec en premier lieu l'objectif d'une optimisation des fermetures techniques d'été pour vidange et maintenance (50% des piscines ferment au moins une semaine durant la même quinzaine, fin juin - début juillet).

D'autres axes d'amélioration sont déjà identifiés sur **l'adaptation des horaires** pendant l'été et les horaires pendant l'année. Ce projet est mené en collaboration avec la direction des Sports de la MEL.

Afin de prendre en compte **la hausse des températures**, et **les épisodes récurrents de canicule**, un projet de **cartographie interactive des lieux frais de la métropole** est en cours d'élaboration. Il recensera les lieux permettant de profiter de la fraîcheur : parcs, espaces, naturels, piscines mais aussi les musées, centres commerciaux et sera complété par un **appel aux lieux « coup de cœur » des métropolitains**, via une page dédiée sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL. Ce projet devrait être mis en place pour l'été 2021

La concertation citoyenne s'est inscrite dans un dispositif de concertation élargi s'exprimant sous différentes formes. L'ensemble du dispositif a permis d'identifier les **attentes et besoins estivaux des habitants/usagers/citoyens du territoire métropolitain**.

L'été revêt des enjeux sociaux et environnementaux forts, au service d'une dynamique de territoire harmonieuse et coordonnée, du vivre ensemble et de l'attractivité du territoire.

Les pistes de réflexion issues de la concertation et du temps fort constituent une aide à la décision dans le dialogue à mettre en œuvre avec les différentes directions de la MEL concernées, en particulier l'aménagement, le transport, le sport, la culture et le tourisme.